

FORMATION HABILITATION ELECTRIQUE BR

(3 jours - 21h)

L'habilitation électrique BR est obligatoire pour tout personnel devant effectuer des interventions d'entretien et de dépannage générale en basse tension, ainsi que de consigner pour son propre compte.

La formation habilitation électrique BR répondant à la norme NF C 18-510, d'une durée conseillée de trois jours, soit 21 heures, veillera à former efficacement les stagiaires aux dangers d'ordre électrique et à leur inculquer les bonnes pratiques en matière de sécurité et de prévention.

Suite à la formation habilitation électrique BR et en cas d'avis favorable, une attestation de formation et un titre d'habilitation électrique vous seront remis.

PROFIL

Personnel devant effectuer des interventions d'entretien et de dépannage générale en basse tension, ainsi que de consigner pour son propre compte.

PRE-REQUIS

Avoir reçu une formation en électricité adaptée aux opérations confiées.

Etre en possession de ses EPI.

Compréhension de la langue française.

OBJECTIFS

- Connaître la réglementation en matière de risque électrique selon la norme NF C 18-510 afin d'obtenir un titre d'habilitation BR.
- Réaliser une intervention basse tension générale avec nécessité de consignation et de connexion/déconnexion.

PROGRAMME

- Les effets du courant électrique sur le corps humain.
- Les protections collectives et leurs fonctions (barrière, écran, etc...).
- Enoncer les prescriptions d'exécution des travaux.
- Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.

Ouvrages ou installations :

- Limites des différents domaines de tension.
- Enoncer les fonctions des matériels électriques BT et TBT.
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux.
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.

Les habilitations :

- Principe, symboles, limites et formalisation.
- Citer les différents travaux hors tension avec ou sans environnement électrique.
- Identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans pièces nues sous tension (symboles, rôles de chacun, etc ...).
- Les zones d'environnement et leurs limites.
- Rôles et fonctions.
- Préciser le rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique.
- Enoncer les prescriptions d'exécution des travaux ainsi que nommer les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension (attestation de consignation, avis de fin de travail), ainsi que les autres documents associés (autorisation de travail, instruction de sécurité, etc...)
- Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit et lister les mesures de prévention à observer lors d'un travail.
- Principes généraux de prévention à appliquer et l'évaluation du risque électrique.
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques.

METHODE PEDAGOGIQUE

- Déroulement - évaluations :

Programme et contenu de la formation conformes à la norme NF C 18-510. Exposés théoriques, mises en situation pratiques, études de situations et partage d'expériences.

A l'issue des évaluations pratique et théorique (QCM), les collaborateurs recevront une attestation de formation avec un titre d'habilitation d'une durée de 3 ans.

- Liste du matériel pédagogique :

Matériel informatique : PC - Vidéoprojecteur - Imprimante.

Matériel de démonstration : Gants isolants d'électricien, VAT, cadenas, dispositif de condamnation, casque écran facial.